

**POUR DÉCOUVRIR ET
COMPRENDRE COMMENT
BORDEAUX A SU
CONCILIER PATRIMOINE
ANCIEN ET
CONTEMPORAIN.**

**LA MISSION RECENSEMENT DU
PAYSAGE ARCHITECTURAL ET
URBAIN (MIRPAU) DE LA MAIRIE
DE BORDEAUX VOUS PROPOSE DE
DÉCOUVRIR COMMENT LE
QUARTIER PORTUAIRE
HISTORIQUE DES CHARTRONS
S'EST STRUCTURÉ AU CŒUR DU
PORT DE LA LUNE AVANT DE
S'ÉTENDRE ET FINALEMENT DE SE
DÉPLACER À BACALAN.**

**UNE PROMENADE À VIVRE COMME
UNE DÉCOUVERTE, OU UNE
REDÉCOUVERTE, DU CŒUR DU
PORT DE LA LUNE, CLASSÉ PAR
L'UNESCO ET LABELLISÉ « VILLE
ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ».**

Fondé au XIV^e siècle au nord de la ville, le quartier des Chartrons devient rapidement le centre d'une intense activité marchande. C'est là que se développe le commerce du vin des grandes familles négociantes et protestantes, immigrées pour la plupart d'Angleterre, d'Ecosse ou d'Irlande, voire des pays germaniques et hanséatiques.

Malgré les périodes de crise, la croissance commerciale du faubourg est continue : ici s'implantent les plus belles maisons de négoce du XVIII^e siècle, avec leurs grands chais à l'arrière, sur un parcellaire étroit et profond typique du quartier. Cette tradition se poursuit, sous des formes différentes, au siècle suivant. La destruction du château Trompette et la création du lotissement des Quinconces permettent de relier définitivement le faubourg à la ville ancienne et d'attirer d'autres maisons de commerce, plus prestigieuses encore. Là se masse aussi une population laborieuse. Les quartiers de Saint-Louis et de Saint-Martial se densifient au nord et à l'ouest, une gare est construite ; des voies nouvelles, des places sont créées, élargies ; des églises bâties ou reconstruites, un marché, des bains publics...

Fort de ce riche patrimoine industriel et domestique, le quartier des Chartrons est aujourd'hui un pôle de référence prestigieux dans le centre ancien. Le lent déplacement du port de la Lune, d'abord à Bacalan, puis son départ à Bassens et au Verdon, pose donc la question de la reconversion de cet exceptionnel ensemble architectural et urbain.



AU CŒUR DU PORT DE LA LUNE

bordeaux2030.fr



**BORDEAUX
Ma ville**



Conception : Léonard Crétois, Sylvain Schoonbaert, Anne-Laure Moniot, Mairie de Bordeaux, Mission recensement du paysage architectural et urbain, Direction générale de l'aménagement

Illustration de couverture : L'entrepôt réel, gravure de Bordes, vers 1845, AMB XXI G 3, cliché Bernard Rakotomanga.

Plan : Plan d'une partie de Bordeaux, des Chartrons et des marais de Bordeaux et de Bruges, 1819 (Arch. mun. Bordeaux, XXV A 16, cliché Léonard Crétois)

Documents : sauf mention contraire, Archives municipales Bordeaux, clichés Bernard Rakotomanga : XXV D 61; XXI B 48, rec.10 ; clichés Sylvain Schoonbaert : BORDES, A., Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux, Paris, 1845; 5102 M 20; 4008 M 4; XXVIII B 13; DUTAULT, Daniel, « les grands chais du Bordelais », L'Enophile, 9^{ème} année, n°7, juillet 1902, p.221 ; 133 M 3; XXIV M 5; XXV L 4

Graphisme : Aurélie Pauquet, mairie de Bordeaux, direction de la communication.



I. UN « FAMEUX FAUBOURG »



Vue du fameux faubourg », perspective, 1741

Quai des Chartrons

Les origines du quartier et la façade du quai

Le quartier des Chartrons tient son nom des Chartreux, qui, chassés du couvent de Vaulaire en Périgord, vinrent s'installer en 1383 dans ce faubourg auquel ils laissèrent leur nom. Le développement des Chartrons est directement lié à la prospérité du commerce bordelais dès le XIV^e siècle. Le négoce des vins de Bordeaux avec l'Angleterre conduit à la construction d'une ligne de quais s'étendant des remparts nord-est (l'actuel cours Xavier-Arnoz) à l'estey Crebat au nord (au niveau du cours du Médoc).

Différentes raisons concourent à la prospérité économique du faubourg : d'une part, la construction de la première forteresse du château Trompette (place des Quinconces), sous Charles VII, contraint les navires marchands à amarrer en aval du port de la Lune. D'autre part, les vins récoltés en dehors du territoire de la sénéchaussée ne pouvant être emmagasinés qu'aux Chartrons, le nombre d'entrepôts, chais et magasins croît rapidement. Néanmoins, l'agrandissement du château Trompette à la fin du XVII^e siècle renforce l'isolement du faubourg par rapport au reste de la ville. Malgré tout, la croissance démographique des Chartrons s'accroît encore tout au long du XVIII^e siècle, nourrie par l'afflux de négociants étrangers. La création du Jardin Public par l'intendant Tourmy commence à relier le faubourg au reste de la ville. Une façade rectiligne sur le quai vient s'inscrire dans le prolongement de la grande façade du port de la Lune. L'intégration du faubourg dans la ville s'achève par l'érection du lotissement des Quinconces, à partir de 1819.



Le quai des Chartrons, dessin de Séverin, vers 1830

Cours Xavier-Arnoz

Les monuments du « pavé » des Chartrons

Initialement ce passage bordant autrefois le glacis nord de la forteresse du château Trompette, n'était qu'un chemin fangeux. Il devint pavé des Chartrons (aujourd'hui cours Xavier-Arnoz) sous l'intendance de Tourmy, lorsqu'il fut pavé et orné d'un double alignement d'arbres. Au début des années 1760, Etienne Laclotte, architecte, donne le plan du lotissement des terrains de Pierre-Henri Dumas Laroque, conseiller au Parlement de Bordeaux. Une séquence de maisons uniformes fut ainsi élevée et rapidement vendue en 1764-1765 à de riches négociants recherchant de belles demeures en retrait du port.

L'originalité de ce style de maisons très répandues dans Bordeaux à la même époque provient du contraste entre les courbes archaïques (Louis XV) des balcons sur trompe et des ferronneries avec les lignes rigides et modernes du Louis XVI. Cette modernité est introduite par Louis dans le Grand-Théâtre et toute une série d'hôtels et de maisons nouvelles.

En vis-à-vis, sur la façade sud du cours, la chapelle Saint-Nicholas fut bâtie par l'architecte Jean Burguet pour la communauté anglicane. Cette chapelle à la façade classique vient parfaitement s'insérer au sein du lotissement du négociant Guestier.

L'hôtel Fenwick marque de façon monumentale l'angle du pavé des Chartrons et des quais. achevé en 1795 par l'architecte Jean-Baptiste Dufart, ce splendide immeuble abrita le premier consulat des Etats-Unis. L'ancien négociant Joseph Fenwick, nommé consul en 1790 par Georges Washington, lui laissa son nom.

Son entrée principale située dans un léger avant-corps est ornée de rostrés et de deux proues de bateaux. Le doublement des colonnes et le percement d'ouvertures latérales (probablement par Charles Durand, vers 1870) l'ont transformée en serlienne à la fin du XIX^e siècle. Le long balcon qui court sur toute la longueur du premier étage, soutenue par d'innombrables consoles en volute, dessert de hautes portes en plein-cintre surmontées de frontons triangulaires contrastant avec elles. De là on contemple toute la rade, comme depuis les deux belvédères qui couronnent l'édifice. Cet hôtel fut immortalisé par Pierre Lacour en 1804 dans une fameuse toile représentant la vie du quai des Chartrons.

En 1815, la Chambre de commerce décide de bâtir l'entrepôt réel des denrées coloniales et étrangères. Claude Deschamps, ingénieur réputé pour avoir réalisé le pont de pierre, le construit entre 1822 et 1824. Tout comme le pont, l'entrepôt est bâti en pierre et en briques, association de matériaux peu commune à Bordeaux. La bâtisse abritait autrefois les bureaux des employés et des douanes derrière le grand porche à baies en plein cintre (aujourd'hui masqué par la Bourse maritime), tandis que le reste de l'espace, composé de deux étages de galeries latérales encadrant une galerie centrale à deux nefs, servait à stocker les marchandises. Devenu propriété de la Ville, l'entrepôt abrite, depuis 1984, le Centre d'Art Plastique Contemporain aménagé par les architectes Valode et Pistre.

II. LES PAROISSES DES CHARTRONS

Temple protestant



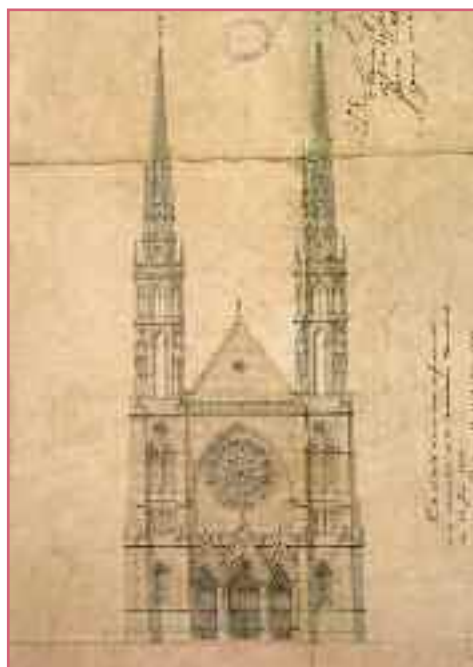
Le temple de la rue Notre-Dame, gravure, XIX^e s.

En 1831, le préfet autorise la construction d'un temple protestant financé par les fidèles et la Ville. Le projet, dessiné par Corcelle, permet à la communauté protestante locale de quitter l'ancienne église des Filles de Notre-Dame en 1835. L'architecte tire parti des contraintes du parcellaire en ligne des Chartrons, en distribuant avec dextérité les différents volumes. L'emboîtement de triangles du frontispice, lui-même englobé dans le mur pignon, est couronné d'une corniche supportant l'unique décor sculpté de la façade : une bible ouverte d'où partent des rayons fendant les nuées et sous laquelle on peut lire « Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité » (Jean 4 : 21-24). Le parvis du temple était initialement marqué par un portail de fonte relié par une grille à deux pavillons gracieux, aujourd'hui détruits. Le temple des Chartrons marqua durablement la présence de la communauté protestante dans ce quartier marchand.

Eglise Saint-Louis

En 1667, les Carmes ouvrent aux Chartrons, rue Notre-Dame, près de l'estey des Moines, un hospice auquel ils adjoignent une chapelle. Une vaste église est bâtie à la place de la chapelle du couvent en 1735. C'est un édifice modeste, dont les voûtes s'écroulent à deux reprises et qui s'avère vite insuffisante et inadaptée à la croissance du faubourg des Chartrons.

L'idée d'une nouvelle église est reprise en 1746 par l'archevêque M^{gr} Audibert de Lussan et soutenue par l'intendant Tourmy. En 1754, les terrains sont trouvés et André Portier donne les plans qu'il peaufine jusqu'en 1758. Le site, près de la place Picard, se situe dans l'alignement de l'actuelle rue Borie : « la plus belle et la mieux bâtie du Chartron qui ouvre sur le quai ». En détruisant quelques maisons et prolongeant cette rue, la façade principale peut ainsi être admirée depuis le quai. Mais les travaux sont suspendus en 1760 et l'église n'est jamais achevée.



Projet de reconstruction de l'église Saint-Louis des Chartrons, élévation, C. Brun, 1862

Eglise Saint-Martial

Une paroisse prospère se développe au nord du quartier du négoce des Chartrons à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Des projets de remplacement de l'ancienne église délabrée, rue Poyenne, voient ainsi le jour.

Les travaux de la nouvelle église débutent en 1837, sur un plan basilical de l'architecte Michel Bonfin, entre le chemin du Roi (cours Balguerrie-Stuttenberg) et la chaussée du port (quai des Chartrons). L'implantation dans l'axe de la rue Denise est, à l'exception de la forme de la placette et du parvis aménagés autour de l'édifice, à l'origine de tout un lotissement venant compléter le maillage orthogonal des rues Surson, Maurice, Sainte-Elizabeth, Boulange... La nature du sol, instable et marécageux, impose de surélever le sol de vases de Garonne par couches successives. Le chantier se déroule sur fond de conflits avec l'entrepreneur Lamarque. Le clocher-porche est abattu dès la fin du chantier (1839) dans l'intérêt de la sécurité publique. Une simple croix somme désormais le fronton. Charles Burguet, architecte de la ville,



Projet de construction de l'église Saint-Martial, plan d'implantation, M. Bonfin, 1837

reconstruit un clocher neuf en 1854.

Les infrastructures

Gare Saint-Louis / Entrepôts de la Chambre de commerce

L'ancienne gare du Médoc fut créée peu de temps après le percement du cours du Médoc. Celle-ci, initialement constituée d'une halle en bois, permit l'acheminement des vins de l'arrière pays jusqu'au port.

La Compagnie du Médoc céda ses voies en 1912 à la Compagnie du Midi. Henri Martin, architecte de la Compagnie du Midi et du Port autonome du Verdon, proposa les plans d'un bâtiment moderne en 1929.

Le pavillon central, dont l'ossature est en béton armé, est lumineuse grâce aux larges baies et à une coupole en ciment armé à cabochons de verre translucide. Laisse brut pour les marquises abritant la façade, le béton fut couvert à l'intérieur et à l'extérieur de poudre de pierre appelée pierruche et de quelques rehauts de mosaïque pour habiller la structure. Non loin de là, s'installent les entrepôts de la Chambre de commerce, connus aujourd'hui sous le nom de Galerie Tatry.

Charles Brun en 1881 le projet d'établir les bâtiments. Il les dessina perpendiculairement à une longue galerie centrale. Deux pavillons carrés cantonnant la cour d'entrée s'alignent sur le cours du Médoc. Le bois, le verre et le fer sont utilisés pour construire les nefs des entrepôts et leurs verrières. Les murs porteurs des travées sont profondément fondés sur des pieux dans ce sol marécageux. Le contraste est saisissant entre les pavillons d'entrée à l'appareillage mixte et les austères murs latéraux de pierre ouverts parcimonieusement et seulement rythmés par des chaînes de refends.

Cours du Médoc

Pour améliorer l'accès au port depuis l'arrière-pays, deux grandes voies rayonnantes à la courbe du fleuve furent ouvertes : le cours du Médoc (1865) et le cours de la Martinique (1896).

Le cours du Médoc s'inscrit sur le terrain de l'ancienne raffinerie Larcher, détruite par un incendie en 1864. Les rives de ce large cours planté sont parsemées de chais, usines et distilleries dont l'architecture variée est tout de même dominée par le modèle à pignon ou fronton. L'éclectisme architectural et fonctionnel du cours du Médoc est caractéristique de toute l'architecture bordelaise de cette période et offre au paysage urbain un visage extrêmement varié, qui contraste avec la prétendue monotonie des voies haussmanniennes.



Les anciens chais Calvet (disparus), cliché Terpereau, fin du XIX^e s.

L'absence remarquable de grands immeubles de rapport caractérise bien d'ailleurs la spécificité de ce cours ouvert en dehors de la vieille ville pour l'activité marchande du quartier des Chartrons.

Cours de La Martinique

L'ouverture du cours de la Martinique fut décidée en mai 1896. Les travaux consistèrent en l'élargissement unilatéral, côté nord, de trois anciennes rues : les rues Doidy, Plantey et Saint-Esprit. Cet élargissement avait pour principal objectif de dynamiser ce quartier situé en retrait du cours du Médoc, percé pourtant trente ans plus tôt. Il fut pris, par la même occasion, la décision de prolonger l'ouverture du cours au-delà de la rue Camille-Godard, jusqu'aux

allées de Boutaut. La nouvelle façade du cours est remarquable par ses grands immeubles dont plus de la moitié furent bâtis par seulement sept architectes entre 1900 et 1902. Trois d'entre eux furent particulièrement prolifiques : Jacques-Albert Touzin (qui réalisa un ensemble continu à l'angle du cours et de la rue Camille-Godard, ainsi que les chais Pépin, dans un style néo-Louis XVI), Achille Monginoux et Justin Tusseau. Les styles des façades sont ainsi éclectiques : alors que Touzin adopte un registre XVIII^e pour les immeubles d'angle de la rue Camille-Godard, du cours Saint-André, et les chais Pépin, Monginoux s'inspire du XVII^e au n° 47 et prend, au n° 19, un parti Art nouveau qui se raidit aux n° 13-17. Quant à Tusseau, il emprunte à la Renaissance et au Louis XV pour un hôtel particulier au n° 59.

Des chais exemplaires : la maison Hannapié puis Calvet

Situés dans le prolongement des chais Calvet, les anciens chais Hannapié présentent une façade en retrait sur le cours du Médoc ainsi qu'une longue façade sur le cours Saint-Louis. Ils sont certainement les plus originaux, d'un point de vue architectural, de la fin du XIX^e siècle à Bordeaux. La façade du cours du Médoc est la plus intéressante et la plus originale. Très longue (50 m), elle se déroule sur deux niveaux de treize travées couronnées par un crénelage. Uniques et rares, ces chais participent largement à l'éclectisme du paysage du cours du Médoc.

Pour leur part, les chais Calvet, ravagés par un incendie en 1966, sont conçus par Alphonse Blaquière en 1871. Publiés dans de nombreux traités de vitivinicologie, ils servent de référence à la construction de nombreux chais, notamment en Amérique Latine. L'organisation des locaux de la maison ainsi que leur architecture s'apparentent beaucoup aux entrepôts de la Chambre de commerce bâtis dix ans plus tard sur le cours. Les établissements s'étendaient sur près de 30 m de largeur et sur toute la profondeur de la parcelle (100 m), en trois travées. Une cour cantonnée de pavillons d'un étage au toit à quatre pans, marquait l'entrée des locaux. Les grands chais s'ouvraient sur cette cour par trois arcades en plein cintre.

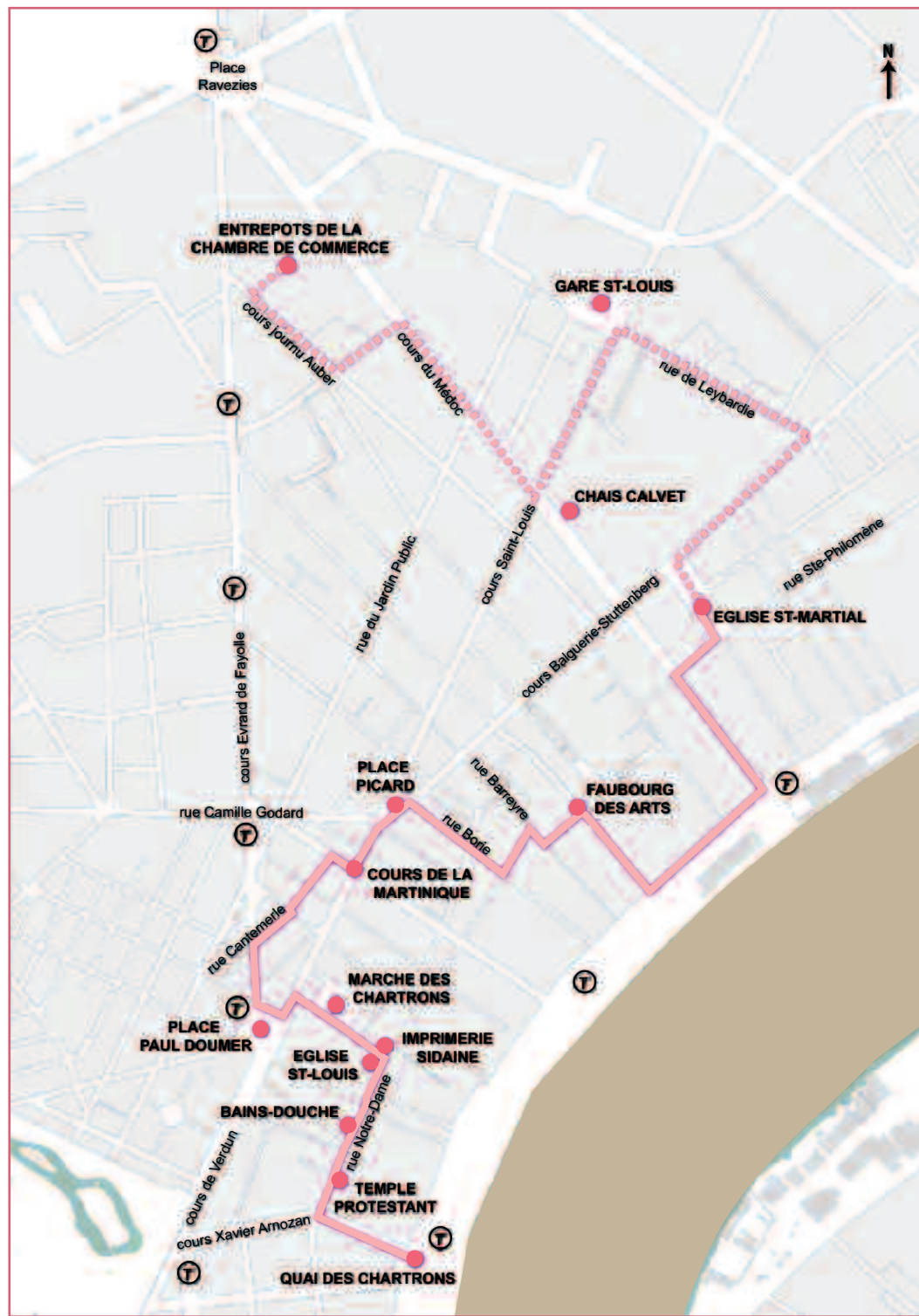
Le siège social du nouvel établissement en est la partie la plus remarquable architecturalement. Jacques Touzin, associé au Parisien Henri Bouilhet, conçoit un édifice influencé par le courant moderniste. L'ossature de béton armé est laissée brute de décoffrage, alors qu'un enduit grossier recouvre le remplissage de la structure en parpaings de ciment. Un brise-soleil en acier rouge habille cet ensemble dépourvu. L'emploi du toit-terrasse et des pilotis coffrés et galbés avec soin fait référence aux idées de Le Corbusier. Le rez-de-chaussée, abritant l'accueil, est largement transparent pour affirmer le dogme moderne d'un sol dégagé.

Aujourd'hui, le contraste est flagrant, entre les chais néogothiques de la maison Hannapié et les nouveaux bâtiments Calvet. Le milieu négociant, à travers ces constructions, s'avère en réalité toujours à la pointe des innovations architecturales d'un siècle à l'autre.

IV. L'HABITAT EN CREUX DE L'ACTIVITÉ PORTUAIRE

Bains douche / Imprimerie Sidaine

E. Gervais établit les plans des bains publics des Chartrons en 1895. Le corps de bâtiment principal présente une élévation de deux niveaux et un petit pavillon en surcroît. A l'arrière, jusqu'au fond de la parcelle, un bâtiment en rez-de-chaussée assez haut est couvert d'une charpente métallique très raffinée, il accueille les cabines de bains réparties en cinq rangées inégales. L'appareillage mixte et bicolore, en lits superposés, de pierre et de brique, les encadrements de carreaux de faïence colorés, l'emploi systématique des arcs en plein cintre outrepassés, les motifs ciselés de la corniche... tout



concourt à évoquer le thème de l'Orient en écho à la fonction de ce bâtiment, créant ainsi une singularité dans un paysage architectural dominé par le style du XVIII^e.

Non loin des bains, l'imprimeur et typographe Sidaine passe commande à l'architecte Justin Tusseau dès 1917. Le programme, complexe, est mixte et comporte logements, bureaux et ateliers : le rez-de-chaussée abrite un hall et un escalier monumental, ainsi que le bureau du patron et divers bureaux attenants. Le long pan de la rue Sicard possède un garage et une entrée propre desservant trois ateliers. Au premier étage se trouvent le logement et les lieux de vie de la famille de l'imprimeur. Le second étage est réservé à un vaste dépôt occupant l'angle des rues, ainsi qu'un autre atelier. A l'extrémité ouest du bâtiment, un petit logement que l'on peut imaginer de fonction pour le contremaître, possède sa propre entrée. Le langage décoratif des ateliers, aujourd'hui occupés par une galerie d'antiquités, est encore très emprunt de classicisme.

Marché des Chartrons

Lorsque Charles Burguet dresse l'état des lieux de ce marché en 1869, c'est une halle octogonale dont chaque côté s'ouvre par trois arcades en plein cintre. Une haute balustrade somme l'ensemble ; de larges pilastres doriques en marquent les angles. Le marché est couvert d'une charpente métallique



Projet de rénovation du marché des Chartrons, élévation, C. Burguet, 1869

légère couronnée au centre d'un lanterneau. L'architecte municipal imagine un projet d'agrandissement composé d'une galerie prenant appui sur les murs de pierre de l'octogone d'une part et sur des piliers de fonte à chapiteau corinthien d'autre part. Il dessine avec soin la charpente contreventée par des arbalétriers tendus, les aisseliers métalliques décorés de rognons, les étals neufs coiffés de pommes de pin, la lanterne périphérique et légère qui aère l'ensemble de la galerie nouvelle. Le marché des Chartrons, quoique modeste par rapport à l'ancien grand Marché du cours Victor-Hugo, est le seul marché métallique construit par Burguet qui subsiste, avec celui de Lermé. Récemment réhabilité et dégagé de sa gangue de béton, il a été remarquablement restauré.

Place Paul-Doumer / Place Picard

D'un minuscule carrefour de circulation à pans coupés, la place Paul-Doumer (anciennement place Fégère) est devenue une place importante de quartier, à la croisée du nouveau cours Evrard-de-Fayolle avec les rues plus anciennes.

Le percement du cours puis les démolitions liées à l'agrandissement de la place lui donnèrent un aspect nu et sévère. On décida donc d'élever en son centre un monument la mettant en valeur : une fontaine lumineuse dont les plans furent dessinés en 1932 par Jacques d'Welles, architecte de la ville. Deux bassins carrés en béton d'où jaillissent des gerbes étaient disposés symétriquement



La fontaine lumineuse de la place Paul-Doumer, photographie, début XX^e s.

à une colonne centrale creusée de six cannelures profondes en haut de laquelle s'élevait une vasque circulaire moulée stellée de cabochons de verre circulaires.

La fontaine eut une courte durée de vie. Peu appréciée à cause de sa bizarrerie moderne, les Bordelais la sommèrent malicieusement « la lessiveuse ». La place Paul-Doumer resta longtemps nue et déserte. Les aménagements récents du tramway lui ont redonné vie en coupant en diagonale son vaste terre-plein central agrémenté de jets d'eau jaillissant du sol et de plantations.

La place Picard, à la forme si caractéristique et triangulaire d'une patte d'oie, naît à la rencontre de l'aménagement de deux cours du XVIII^e siècle : le prolongement du cours de Verdun, aujourd'hui cours Portal, et le cours Balguerrie-Stuttenberg (ancien chemin du Roi). La place ne prend véritablement forme



La place Picard, carte postale, fin du XIX^e s.

qu'au début du XIX^e siècle et est initialement baptisée place Saint-Louis. Ce patronyme provient du projet de construction d'une nouvelle église Saint-Louis sur sa rive ouest, au milieu du XVIII^e siècle.

Seul l'immeuble de rapport, bâti en 1878 par Géraud et Bouluguet, lui donne un aspect un peu monumental, en servant de fond de scène à ses aménagements urbains. Jusqu'au début du XX^e siècle, la place n'est pas plantée d'arbres. Elle n'est habillée que par quelques candélabres et des trottoirs sur le terre-plein central, au-devant du grand café des Chartrons et du kiosque de tramways. Tout est organisé pour mettre en valeur la réplique de la célèbre statue de la Liberté de Bartholdi, inaugurée en 1888, et qui donne à la place le cachet Troisième République qu'elle conserve encore.

La Liberté passe plus de cinquante ans place Picard mais, en 1941, les occupants, intéressés par le bronze qui la constituait, purent, en l'abattant, atteindre de surcroît le symbole qu'elle représentait. La petite statue qui trône aujourd'hui place Picard est une évocation en résine de la statue originale de Bartholdi installée en 2000, à la demande des riverains.

Faubourg des Arts

Un concours d'architecture, lancé en 1994 par la Ville de Bordeaux, donne lieu au réaménagement du quartier délimité par le quadrilatère formé par le cours Balguerrie, le quai des Chartrons, la rue Poyenne et la rue Barreyre. Le projet réalisé sur cet ancien quartier autrefois occupé par les chais est basé sur une logique de mixité fonctionnelle (habitat, activités et services) pour revitaliser le site.

L'un des derniers aménagements réalisés est la restructuration des chais de Luze, en 2006, par les architectes Michel et Cécile Moga. Cette opération permet aujourd'hui la traversée piétonne des quais vers le cœur de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Chartrons. Ce projet, porté par Domofrance, a permis de réhabiliter le patrimoine architectural viticole

que représentent les anciens chais, en accueillant des locaux d'artistes et artisans en rez-de-chaussée et des logements à l'étage. L'équipe d'architectes a été récompensée par le prix d'architecture Agora 2008 pour la réhabilitation de la galerie.

Le quai des Chartrons a conservé sa façade du temps de sa splendeur, remarquablement mise en valeur par les travaux d'aménagement des quais liés au tramway. Plus à l'intérieur des terres, de nombreuses rénovations ont permis de requalifier église, marché, chais, espaces publics et privés, mais il reste beaucoup à faire encore, notamment sur les emprises de nombreux chais à requalifier. Ce sujet est l'objet de l'appel à idées de la MirPAU pour Agora 2012.

Durée du parcours

- De l'entrepôt réel à Saint-Martial, compter 1h30 / 2h (45min / 1h en vélo)
- Jusqu'aux entrepôts de la Chambre de commerce, prévoir 1h de plus
- Accès tram ligne B : départ du parcours à l'arrêt CAPC (Musée d'art contemporain)